



## Comment les marchés encouragent-ils l'adoption de l'agriculture durable ? Le rôle des innovations institutionnelles dans les pays en développement

### Introduction

Les incitations et mesures d'accompagnement encouragent les agriculteurs à adopter des pratiques agricoles durables. Elles incluent une meilleure formation technique et éducation aux agriculteurs, la mise en œuvre de stratégies pour réduire les coûts des intrants, l'adoption d'une législation sur l'agriculture biologique visant à protéger l'intégrité des produits, et l'élaboration de mesures financières incitatives pour l'adoption de pratiques durables. La demande du marché pour des produits durables peut aussi constituer une incitation significative. Améliorer l'accès à de tels marchés peut générer des revenus pour les agriculteurs qui investissent ensuite dans la durabilité de leurs systèmes de production, tout en contribuant ainsi à améliorer la sécurité alimentaire pour les consommateurs dans leurs communautés. Cependant, la hausse des revenus n'est pas la seule incitation de marché; la révision des règles du marché et l'expansion de l'accès aux marchés s'avèrent des incitations également efficaces. Dans cette note, la FAO présente les leçons tirées des expériences de 15 pays en développement, où les évolutions des marchés ont permis aux agriculteurs de passer à des pratiques durables. Cette note présente des recommandations sur les aspects concernant ces systèmes innovants susceptibles d'être améliorés et encouragés.

### Resultats

En 2013–2014, la FAO a conduit une enquête sur les approches novatrices permettant aux marchés la mise en place d'incitations pour l'adoption de pratiques agricoles durables dans les pays en développement. A partir d'un processus concurrentiel, 15 cas (Tableau 1) ont été sélectionnés pour

### Messages clés

- Un grand nombre d'acteurs dans les pays en développement travaillent à l'élaboration de nouvelles formes d'interaction et d'organisation (appelées « innovations institutionnelles ») pour approvisionner les marchés locaux en produits agricoles durables.
- Les systèmes participatifs de garantie, les plateformes d'innovation multi-acteurs et l'agriculture soutenue par la communauté représentent des innovations institutionnelles intéressantes qui méritent d'être prises en considération.
- Les innovations sociales et institutionnelles sont aussi importantes que les innovations technologiques dans la transition vers des systèmes alimentaires durables, et un appui politique s'avère nécessaire.
- Bien que les innovations soient en grande partie menées par des acteurs privés, la création de partenariats avec les acteurs publics et la société civile est fondamentale pour établir des liens entre les agriculteurs et les marchés.
- L'autonomie, la réciprocité et la reconnaissance des différents types de connaissances qui sont encouragées par les innovations institutionnelles contribuent à la création de mesures incitatives pour l'adoption de pratiques durables.

LES INNOVATIONS INSTITUTIONNELLES SONT DE NOUVELLES RÈGLES ET FORMES D'INTERACTION. ELLES CONTRIBUENT À REDÉFINIR L'AGRICULTURE DURABLE AU NIVEAU LOCAL ET RAPPROCHENT DES ACTEURS DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES QUI NORMALEMENT NE SONT PAS HABITUÉS À COLLABORER.



comprendre la manière dont la demande du marché peut impulser des initiatives à petite échelle conduisant à des innovations dans les institutions qui régissent les pratiques durables et les échanges commerciaux. Ces innovations sont classées selon trois types : les systèmes participatifs de garantie – innovations dans la certification ; des plateformes de connaissances ; et l'agriculture soutenue par la communauté – innovations dans les investissements de la communauté.

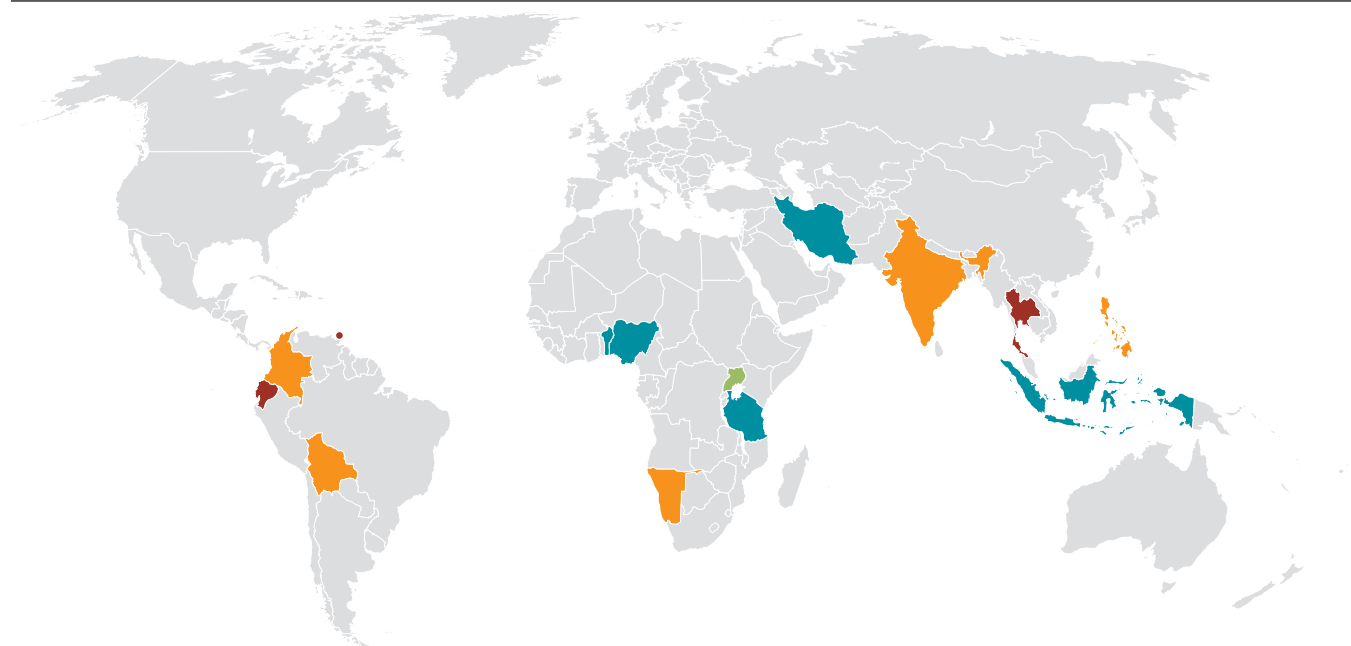
Les innovateurs ont défini « l'agriculture durable » de façon différente selon les conditions locales ; par exemple, l'agriculture durable pourrait inclure les systèmes de production intégrés et biologiques, l'agroécologie, l'agroforesterie et/ou la lutte intégrée contre les ravageurs. Les acteurs locaux adaptent les pratiques durables aux contextes locaux et créent de nouveaux débouchés commerciaux pour leurs produits, suivant les valeurs sociales locales relatives à la fiabilité, la santé (la nutrition et la sécurité sanitaire), la souveraineté alimentaire, le développement des jeunes, et les conditions de vie des agriculteurs et de la communauté.

Voici les principaux résultats de la recherche :

- a. Les innovations ont favorisé le développement de nouvelles règles de marché et garanti la qualité durable des produits.
- b. De nouvelles formes d'organisation ont permis aux acteurs de jouer plusieurs rôles dans le système, à savoir : agriculteur-auditeur, agriculteur-chercheur, consommateur-auditeur, consommateur-intermédiaire.
- c. De nouvelles formes d'échanges commerciaux ont vu le jour, tels que les paniers de produits, la vente directe, la commande publique et les échanges de semences communautaires.
- d. De nouvelles technologies prometteuses ont été appliquées pour une agriculture durable, telles que l'emploi de micro-organismes efficaces, de biopesticides et les techniques d'analyse des sols.

Les acteurs privés (agriculteurs, consommateurs, coopératives, entreprises, etc.) étaient les leaders en termes d'innovations, mais les partenariats avec les acteurs publics et la société civile ont été essentiels pour créer un environnement économique et institutionnel propice.

**Tableau I: Localisation et typologie**



Plateformes d'innovation multi-acteurs (PIMA)		Systèmes participatifs de garantie (SPG)		Agriculture soutenue par la communauté (ASC)	
Bénin	Le modèle Songhai de production intégrée	Bolivie (État plurinational de)	Marchés écologiques à La Paz, Cochabamba et Tarija	Équateur	Renforcement des systèmes locaux d'alimentation saine de Sierra Centro
Indonésie	Le projet <i>Partisipasi Inovasi Petani</i> (PIP) : un modèle participatif pour la promotion des innovations agricoles menées par les agriculteurs mêmes	Colombie	Le système participatif de garantie de <i>Familia de la Tierra</i>	Thaïlande	Le Programme du riz dit « moral », Dharma Garden Temple
Iran (République islamique d')	Rôle des Champs-Écoles pour la lutte intégrée contre les ravageurs dans la production durable et le marketing des produits agricoles	Inde	SPG et marchés des petits exploitants : idée de confiance et chaînes commerciales courtes	Trinité-et-Tobago	La communauté Brasso Seco Paria fait de l'agrotourisme
Nigéria	Évaluation de l'impact des dispositifs agricoles communautaires dans l'amélioration de l'agriculture durable	Namibie	Le système participatif de garantie des associations écologiques namibiennes		
Ouganda	Rôle des coopératives pour établir des liens entre pratiques agricoles durables et marchés (KACE)	Philippines	L'approche institutionnelle innovante : système participatif de garantie de Quezon		
République-Unie de Tanzanie	Pratiques agricoles durables chez les petits exploitants de thé	Ouganda	Favoriser les réseaux sociaux par le SPG FreshVeggies		





## Recommandations

Afin d'encourager les innovations institutionnelles qui soutiennent les marchés locaux visant à la création d'une agriculture durable, les chercheurs ont formulé cinq recommandations pour les décideurs politiques.

### 1. Promouvoir l'apprentissage par l'expérience pour renforcer les connaissances techniques et du marché

L'apprentissage interactif s'est avéré essentiel pour adapter les pratiques agricoles durables à des contextes spécifiques. L'approche observée le plus souvent a été la création et le partage des savoirs par l'expérimentation agricole menée par les exploitants eux-mêmes. Les connaissances sur les pratiques agricoles ont été adaptées et appliquées à travers l'apprentissage par l'expérience et des essais participatifs sur le terrain. Ainsi, les connaissances techniques ont été associées aux connaissances traditionnelles des systèmes agricoles locaux et aux connaissances des agriculteurs en termes d'écosystèmes agricoles. Grâce à ces interactions, les agriculteurs ont pu développer des innovations sociales pour commercialiser leurs produits par le biais de ventes directes.

**Actions :** *Les ministères, les agences publiques et les organisations internationales peuvent promouvoir des plateformes ou des systèmes participatifs dans lesquels les agriculteurs jouent plusieurs rôles tels que : producteur, chercheur, agent du marché, en utilisant notamment les champs-écoles des producteurs (CEP) dans les programmes de formation officiels. Les universités et instituts de recherche peuvent élaborer des programmes pour une agriculture durable pour des écosystèmes spécifiques et adaptés au contexte local. Ces plateformes innovantes et ces approches participatives rendent la recherche appliquée et la vulgarisation plus efficaces et inclusives.*

### 2. Renforcer les innovations des agriculteurs dans la négociation commerciale stratégique

Les agriculteurs engagés actuellement dans la commercialisation stratégique ont atteint ce résultat tout en augmentant leur pouvoir de négociation sur les nouveaux marchés et ceux existants. Ils ont établi des comités des prix semi-formels impliquant des agriculteurs, des

consommateurs, des intermédiaires et d'autres acteurs de la filière ; ils ont utilisé les systèmes participatifs de garantie (SPG) pour la certification, ils ont organisé des ventes collectives, et créé des espaces physiques où de nouveaux types de marchés pouvaient se tenir. Les innovations institutionnelles ont permis d'accroître les capacités des agriculteurs dans la négociation des prix qui reflètent la valeur ajoutée de produits issus d'une production durable. Il est fondamental de soutenir davantage le renforcement des capacités, les infrastructures et les investissements favorables pour consolider la capacité des agriculteurs d'exploiter les opportunités économiques de façon stratégique, afin d'améliorer leurs capacités de profiter des nouveaux marchés.

**Actions :** *Le gouvernement local peut fournir des espaces physiques pour les échanges en organisant des marchés réguliers pour les produits issus d'une production durable. Les autorités nationales peuvent parrainer les foires et expositions pour des produits alimentaires durables et créer des canaux commerciaux, en donnant la priorité aux produits durables dans les systèmes d'approvisionnement public. Les autorités nationales et régionales peuvent fournir une reconnaissance légale, des incitations fiscales ou un financement innovant pour les nouvelles formes organisationnelles telles que les entreprises sociales, les modèles d'entreprise inclusifs, les coopératives et les sociétés à participation actionnaire.*

### 3. Favoriser la communication et la confiance entre les agriculteurs, les intermédiaires et les consommateurs, en commençant par la collaboration territoriale

Lorsque les agriculteurs, intermédiaires et consommateurs interagissent directement hors du marché, ils établissent une confiance que l'on retrouve ensuite dans leurs interactions marchandes. Ces interactions non-marchandes surviennent lors de la collaboration dans une recherche participative, des partenariats dans des SPG, des visites d'étude des consommateurs auprès des fermes et des événements communautaires. Lorsque ces approches sont associées à des ventes directes ou de meilleures connaissances des pratiques agricoles actuelles, la demande des consommateurs augmente.

**Actions :** *Les acteurs publics et bailleurs de fonds peuvent financer des projets innovants, multi-parties prenantes, participatifs dans les domaines de la recherche, du tourisme, du développement communautaire et de l'éducation. Grâce à une collaboration inter-ministérielle, les acteurs publics peuvent mener des campagnes de sensibilisation concernant les avantages des produits durables. Les autorités nationales devraient reconnaître officiellement les mécanismes de certification alternatifs qui reposent sur l'examen par les pairs (par exemple, SPG) et les intégrer dans leurs systèmes nationaux de normes pour la sécurité alimentaire et l'agriculture durable.*

### 4. Améliorer les infrastructures publiques pour la gestion de la chaîne de valeur

D'autres critères de qualité sont également importants pour les consommateurs de produits durables, tels que

## APPROCHE DE RECHERCHE

- Appel d'offres concurrentiel (initialement 87 propositions de 46 pays)
- Projet de recherche participatif d'une durée de deux ans avec 15 innovateurs, la FAO et l'Institut national de la recherche agronomique (INRA)
- Visites sur le terrain et examen approfondi par les pairs
- Techniques d'analyse : analyse des réseaux-acteurs et fonctions des systèmes d'innovation
- Atelier chercheurs-acteurs, 23-25 juin 2015, Bogotà, Colombie



la fraîcheur, une durée de conservation raisonnable et la sécurité alimentaire. Une bonne gestion de la logistique peut faire toute la différence en garantissant que les produits alimentaires achetés par les consommateurs remplissent ces critères de qualité. La logistique est importante pour garantir une livraison fiable de quantités suffisantes des produits souhaités, y compris dans le cadre de ventes directes et en particulier de paniers.

**Actions :** *Les acteurs publics peuvent soutenir les initiatives privées au niveau local pour les transports collectifs, le stockage et le traitement des produits durables pour synchroniser le moment des récoltes à la ferme et la livraison aux consommateurs. Ce qui sera facilité en investissant dans des infrastructures logistiques publiques telles que des routes, des chemins de fer, des ports, des entrepôts, des plaques tournantes de commerce en gros et des points de vente.*

## 5. Légitimer les initiatives innovantes pour une mise à l'échelle plus vaste

Bien que la plupart des innovations soient créées par des acteurs privés et reposent souvent sur des systèmes volontaires, il faut assurer un appui public pour qu'elles soient appliquées à plus vaste échelle. C'est possible à travers un environnement politique et légal propice en mesure de légitimer les pratiques agricoles durables, ainsi que les innovations de marketing. Cette étude souligne que le rôle le plus important joué par les acteurs publics concerne justement l'œuvre de légitimation des innovations aux niveaux infra-national, national et international.

**Actions :** *Les gouvernements et les organes législatifs peuvent offrir des cadres politiques qui reconnaissent les initiatives en cours dans leurs pays par le biais d'une reconnaissance par la loi, telle que les principes constitutionnels pour la souveraineté alimentaire, le droit à l'alimentation et une économie équitable dans l'État plurinational de Bolivie et en Équateur, et la législation sur la biodiversité et les ressources naturelles en Namibie et à Trinité-et-Tobago ; les règlements et normes volontaires, tels que la Loi 3525/06 sur la réglementation et promotion de la production agricole et forestière non ligneux écologique dans l'État plurinational de Bolivie ; ou des programmes de formation dédiés au niveau national, tels que les programmes de champs écoles des producteurs (CEP) sur la lutte intégrée contre les ravageurs dans la République islamique d'Iran. La collaboration internationale dans le cadre de la recherche sur les pratiques agricoles durables devrait aussi considérer la dynamique du marché nécessaire pour créer des produits durables.*

La recherche utilisée pour la préparation de cette note d'orientation politique a reçu le soutien financier de l'Union européenne par le biais du « Programme d'Amélioration de la gouvernance mondiale pour la réduction de la faim » et du « septième programme-cadre de recherche et de développement technologique » (7e PC) au titre de l'accord de subvention n° 321427 pour le projet intitulé « Responsable Research and Innovation in a Distributed Anticipatory Governance Frame. A Constructive Socio-normative Approach » (Res-AGorA). L'activité a été réalisée par la FAO en partenariat avec l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et l'Institut francilien recherche innovation société (IFRIS)



La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de la FAO et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

## POINTS CLÉS À NE PAS OUBLIER

- **Toute approche réglementaire doit intégrer une certaine flexibilité**  
La flexibilité est nécessaire pour capitaliser sur la diversité identifiée dans chaque contexte local. Les responsables de la réglementation devraient garantir que tout nouveau principe, loi, directive ou programme offre aux acteurs le niveau approprié d'autonomie pour adapter les technologies et règles à leurs situations locales. Les gouvernements et ministères peuvent créer des agences publiques dédiées et/ou des plateformes participatives servant d'espaces officiels pour débattre, négocier et élaborer des règles et mécanismes d'incitation répondant aux exigences locales.
- **Reconnaître que l'innovation institutionnelle est un processus de longue durée**  
Cette note décrit des initiatives qui existent depuis au moins 10-15 ans. L'innovation institutionnelle est un processus de longue durée qui ne peut être atteint sans la collaboration active entre les acteurs publics, privés et de la société civile.

### References:

- FAO.** 2011. *Produire plus avec moins: Guide à l'intention des décideurs sur l'intensification durable de l'agriculture paysanne.* Rome. <http://www.fao.org/3/a-i2215f.pdf>
- FAO.** 2014. *Construire une vision commune pour une alimentation et une agriculture durables. Principes et approches.* Rome. <http://www.fao.org/3/a-i3940f.pdf>
- FAO.** 2015a. *Développer des chaînes de valeur alimentaires durables – Principes directeurs.* Rome. <http://www.fao.org/3/a-i3953f.pdf>
- FAO.** 2015b. *Comité de la sécurité alimentaire mondiale Forum de haut niveau sur l'établissement de liens entre les petits exploitants agricoles et les marchés: Document d'information.* Rome. <http://www.fao.org/3/a-av042f.pdf>
- FAO.** 2015c. *Enfoques innovadoras que vinculan la producción sostenible y agroecológica con los mercados en los países en desarrollo.* Informe final, by M. Vicovaro, A. Loconto, E. Vandecandelaere et P. Santacoloma. Bogotá. <http://www.fao.org/3/a-az561s.pdf>
- FAO.** 2015d. *Inclusive business models – Guidelines for improving linkages between producer groups and buyers of agricultural produce,* by S. Kelly, N. Vergara et H. Bammann. Rome. <http://www.fao.org/3/a-i5068e.pdf>
- FAO.** 2016. *Innovative markets for sustainable agriculture: How innovations in market institutions encourage sustainable agriculture in developing countries.* A. Loconto, A.S. Poisot et P. Santacoloma. Rome. <http://www.fao.org/3/a-i5907e.pdf>

## CONTACTS

Division de la production végétale et de la protection des plantes (AGP)  
AnneSophie.Poisot@fao.org

Bureau sous-régional pour la Mésomérique (FAOSLM)  
Pilar.Santacoloma@fao.org

Division de la Nutrition et des systèmes alimentaires (ESN)  
Florence.Tartanac@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)  
[www.fao.org](http://www.fao.org)

Sciences Sociales, Agriculture & Alimentation, Espace & Environnement (SAE2)  
allison-marie.loconto@inra.fr

Institut national de la recherche agronomique (INRA)  
[www.inra.fr](http://www.inra.fr)